



La Lettre de Valoriz



N°19 / Novembre 2016 – Journal semestriel du SMICTOM du Pays de Fougères

édito

"Je profite de cette lettre de Valoriz pour saluer le travail et l'investissement des élus délégués au SMICTOM.

Ils y interviennent à plusieurs titres comme conseillers municipaux ou maires représentant leurs communes bien sûr, mais aussi comme citoyens et usagers.

Ils portent en cela l'expression d'une démocratie de proximité en prise avec les gens et les territoires.

Ils veillent à la bonne marche d'un service public au profit de la population.

Le secteur qui nous intéresse : la collecte, la gestion et la prévention des déchets, est en constante mutation.

L'enjeu est d'importance !

Leurs décisions, si elles peuvent légitimement générer le débat, ne sont animées que par le souci d'anticiper au mieux l'avenir.

C'est un rôle passionnant mais parfois délicat, les gestes de tri évidents aujourd'hui ne nous paraissent-ils pas une contrainte hier..."



Olivier Mocé

Président du SMICTOM du Pays de Fougères

Il y a du nouveau dans nos déchets recyclables ...



Le tri des déchets change à partir du **1^{er} janvier 2017**.

- **Le papier** doit être déposé dans les containers spécifiques « papiers » pour être recyclé.
- **Les emballages recyclables** (bouteilles en plastique, cartonnettes, briques de lait, boîtes métalliques ...) sont toujours à déposer dans les sacs/bacs jaunes.

Rappel : les sacs jaunes doivent être bien fermés lors de leur mise à la collecte.

- **Les pots, bocaux, bouteilles en verre** sont à déposer dans les containers spécifiques « verre ». Ils sont recyclés à l'infini.
- **Le textile, linge de maison, chaussures, maroquinerie, peluches** (même très usés) sont à mettre en sac et à déposer dans des points Relais. Ils sont réutilisés ou valorisés par exemple en rembourrage pour les sièges de voiture.

Un nouveau mémo-tri expliquant les consignes de tri à appliquer à partir du 1^{er} janvier 2017, est à votre disposition sur le site internet du SMICTOM du Pays de Fougères (www.smictom-fougères.fr/le-smictom/les-publications/).

www.smictom-fougères.fr



SMICTOM
Pays de Fougères

Trier c'est gagner,
Réduire c'est l'avenir



La Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Du 19 au 27 novembre 2016



■ Ateliers Produits Ménagers Naturels

Ateliers pratiques de 2h pour apprendre à réaliser ses produits ménagers soi-même au Bar D'A Côté à St-Aubin du Cormier.

Pensez à ramener une petite bouteille ou un récipient pour pouvoir repartir avec un échantillon.

Places limitées, réservation au 09 84 51 62 31 auprès du Bar d'A Côté à Saint-Aubin-du-Cormier :

- Samedi 19 novembre à 15 h
- Jeudi 24 novembre à 20h.

■ Troc'O Livres

Vous voulez offrir des livres ou découvrir de nouveaux auteurs ? Pensez au troc ! Venez avec les livres dont vous ne voulez plus et repartez avec autant de livres proposés au troc. Gratuit et sans nécessité d'être adhérent aux bibliothèques ou médiathèques.

● Mercredi 23 novembre de 10h à 12h à la bibliothèque de Saint-Brice-en-Coglès

(dépôt des livres à partir du 16 novembre jusqu'au jour de l'animation)

● Samedi 26 novembre de 14h à 18h à la médiathèque de Saint-Aubin-du-Cormier

(dépôt des livres dès le 19 novembre et le jour de l'animation)

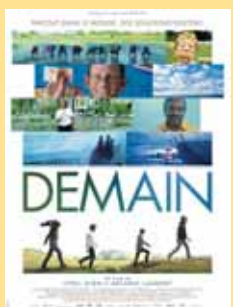
■ Projection du film «Demain» suivi d'une discussion

Documentaire réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion (1h15)

Alors que l'humanité est menacée par l'effondrement des écosystèmes, six trentenaires partent explorer le monde en quête de solutions capables de sauver leurs enfants et la nouvelle génération. A partir d'initiatives dans tous les domaines, ils tentent de dessiner ce que pourrait être notre avenir.

● Samedi 26 novembre à 14h au cinéma Le Maclerc, à Saint Aubin du Cormier

Tarif : 4.90 €.



Je prends le pli de déposer les papiers dans les colonnes

A partir du 1^{er} Janvier 2017



1 tonne de papiers triés, c'est 700 kg de papiers recyclés.



→ Qu'est-ce-qu'Ecofolio ?

C'est l'éco-organisme des papiers, agréé par l'état. Sa mission est de faire progresser le recyclage des papiers en France.



→ Où dois-je déposer mes papiers ?

Les papiers collectés seront à déposer à partir du 1^{er} janvier 2017 dans les containers « papiers » qui seront situés à proximité des containers « verres » dans votre commune. Pour visualiser le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez vous sur www.smictom-fougeres.fr/la-collecte/les-conteneurs-a-papier/

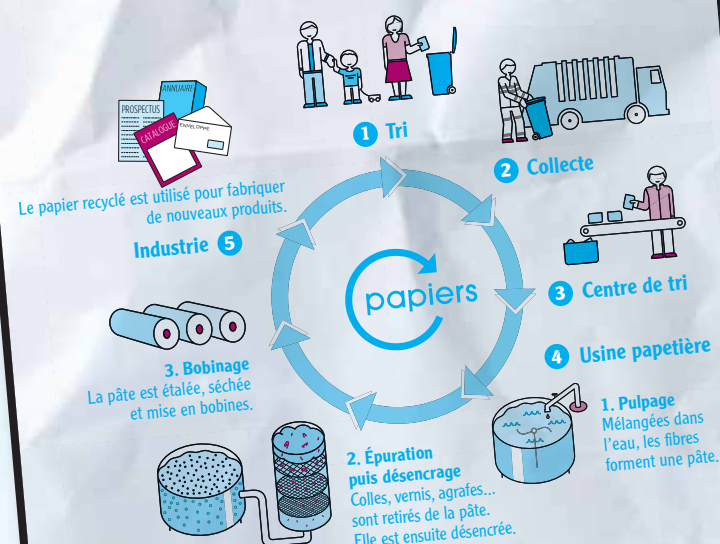
Un sac de pré-collecte réutilisable vous sera transmis par les ambassadeurs de la prévention du tri pour que vous puissiez y stocker vos papiers avant de les déposer dans les containers « papiers ».

Chaque année, un Français consomme presque son poids en papier... soit **60 kg**

→ Et mes papiers confidentiels ...

Pas besoin de les broyer, de les déchirer ou encore de les brûler, une fois déposés dans les containers « papiers », ils seront acheminés directement chez les papetiers où ils subiront différentes étapes de recyclage qui ne permettent pas d'avoir accès aux informations confidentielles (rapidité des process, flux de papiers trop massif). S'il est broyé, le papier va dans la poubelle à ordures ménagères car il n'est plus recyclable !

Ecofolio garantit le recyclage des papiers.



Le papier se recycle 5 fois en papier

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.



→ Réduire vos papiers, c'est possible ...

Avec un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous diminuez votre production de papier de **35 kg par an et par foyer**.

De plus, vous réduisez la fréquence des collectes de papiers et vous contribuez à réduire les émissions de CO².

Oui, le recyclage de mes papiers, c'est utile.

Leur recyclage réduit de 30% les émissions de CO₂, soit l'équivalent de l'émission annuelle d'une ville de 50 000 habitants.

économise les matières premières et l'énergie 3 x moins d'eau et 3 x moins d'énergie

représente plus de 90 000 emplois non délocalisables en France

100% des papiers triés sont recyclés

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

www.ecofolio.fr ecofolio

Aux Cotterêts Forêt à Fougères, on composte entre voisins !

Le SMICTOM propose aux habitants de composter leurs déchets organiques en partenariat avec Fougères Habitat et Familles Actives au Centre Social.

6 composteurs collectifs ont été inaugurés en septembre ainsi chaque foyer apporte ses déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, ...) dans les composteurs afin d'obtenir 2 à 3 fois par an du compost qui sert d'engrais naturel aux plantes.

28 % de notre poubelle contient des déchets biodégradables ! En compostant, c'est 53 kg par habitant et par an de valorisés !

Vous souhaitez en faire de même ?

Prenez contact avec le SMICTOM ou Familles Actives au Centre Social.



Forum des déchets



VILLAGE DU REEMPLOI : échange, rencontre et prévention des déchets



En juin dernier, le SMICTOM a organisé le premier village du réemploi lors de la fête de l'été de Familles Actives au Centre Social. Le SMICTOM remercie les partenaires locaux pour leurs participations et leurs **initiatives en matière de prévention des déchets**.

Les visiteurs ont pu découvrir plusieurs activités :

- ateliers réparation : petits électroménagers, vélo,
- initiation au compostage et aux techniques de jardinage au naturel avec la Caravane Main Verte,
- atelier de création à partir de matériaux et objets réutilisés,
- zone de gratuité où chacun pouvait déposer des objets dont il ne se servait plus et prendre ce dont il avait envie.

Et tout ça, sans dépenser le moindre euro !

61% d'objets apportés ont trouvé une seconde vie auprès d'une autre personne !

Rendez-vous au printemps 2017 pour la 2^{ème} édition !

Tous les ans, le SMICTOM et Familles Actives au Centre Social permettent à **500 jeunes** (de la grande section au lycée) d'être **sensibilisés à la réduction et à la valorisation des déchets via des programmes pédagogiques**.

Pour la première année, **plus de 180 enfants** ont valorisé leurs travaux en participant à une rencontre interclasse à Saint Georges de Reintembault.

Un pique-nique « zéro déchet » a été organisé.

Sur **200 pique-niques** consommés seulement **200 g de déchets !**

C'est un bel enjeu collectif atteint !



Allée Eugène Freyssinet
Z.A. de l'Aumallerie
35133 JAVENÉ

Tél. 02.99.94.34.58

Fax 02.99.99.35.90

accueil@smictom-fougères.fr

Responsable de la publication : Olivier Mocé.

Dépôt légal à parution - ISSN 1954-9288.

Crédit photos : E. SIMON, SMICTOM PF



Ce label signifie que
votre imprimeur contribue
à la protection
de l'environnement.

